IEF refusé aide SVP

Par Memel0707

Bonjour l'académie viens de nous refusé l'instructions en famille pour raison de santé avec certificat médical du médecin traitant. Que faire ? Comment faire un RAPO ? On t'il le droit de contesté un avis médical ? Merci pour vos réponses.

Par Isadore

Bonjour,

On t'il le droit de contesté un avis médical ?
Oui

Le motif de la demande est liée à un handicap de l'enfant ?

Quel est le motif du rejet ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23429]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23429[/url]

Comment faire un RAPO ?
Vous avez 15 jours après avoir reçu la décision, ne traînez pas :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2474

Le service à contacter et la démarche à suivre sont indiqués dans la notification de rejet.

Par Memel0707

Merci pour votre retour. Non handicap mais état de santé de mon fils .

Par kang74

Bonjour

Attention, le certificat médical d'un medecin traitant est souvent un peu juste pour expliquer la nécessité de l'instruction à domicile .
Il faut un diagnostic précis donc normalement donné par des spécialistes, avec en explication les examens, les traitements,les préconisations, qui expliquent cette nécessité d'aménagement de scolarité .
Si l'enfant a déjà été scolarisé, le constat des PAP et PAI est un plus .
Enfin, pour certaines pathologies, un dossier MDPH est plus indiqué .

En espérant vous avoir aiguillé dans ce qu'il devrait se trouver dans le RAPO ...

Par CToad

Bonjour

Quel est le motif du refus ?

Par Memel0707

Bonjour j attends le courrier avc ce motif . J'ai eu cette mauvaise nouvelle pour téléphone. Cordialement